

L'UDES identifie les conditions de développement de l'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire

Le cabinet Amnyos vient de finaliser pour l'UDES (Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire) une étude sur l'emploi des jeunes dans le secteur. Menée en 2013, auprès d'un panel représentatif d'employeurs de l'économie sociale et solidaire, au niveau national et dans trois régions¹ ainsi qu'auprès de prescripteurs des dispositifs d'emploi (Pôle emploi, Missions locales, DIRECCTE, Cap Emploi ...), cette étude propose des pistes d'amélioration et de développement des coopérations afin de lever les freins à l'embauche des jeunes et répondre aux besoins de recrutement des employeurs du secteur.

Afin de développer les coopérations entre employeurs et prescripteurs en faveur de l'emploi des jeunes et le développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire, quatre conditions clés sont préconisées :

- **La valorisation de l'économie sociale et solidaire auprès des jeunes.** Les valeurs du secteur séduisent les jeunes qui s'y reconnaissent mais ils ne se projettent pas dans une carrière dans l'économie sociale et solidaire. Il est donc nécessaire de les informer sur les perspectives d'emploi via notamment la valorisation du portail de l'emploi dans l'ESS (www.emploi-ess.fr) ou encore une présence renforcée dans les territoires à travers une contribution à la gouvernance des missions locales.
- **L'information et l'accompagnement des employeurs.** Une meilleure appropriation des dispositifs pour l'emploi des jeunes par les employeurs de l'économie sociale et solidaire est envisageable grâce à une capitalisation des bonnes pratiques visant à professionnaliser les dimensions RH.
- **La mise en œuvre d'une stratégie intégrée visant le développement de l'économie sociale et solidaire et l'emploi des jeunes** par le renforcement de la présence de l'UDES au sein des instances de représentation institutionnelles nationales et régionales.
- **Le développement d'un dialogue territorial « employeurs/prescripteurs » organisé et continu** via notamment la mise en œuvre de conventions partenariales favorisant le partage et l'actualisation d'outils ressources (répertoire des métiers, des secteurs, annuaires ...).

À travers cette étude, les employeurs de l'économie sociale et solidaire identifient certaines difficultés, voire même des freins, dans l'usage des dispositifs pour l'emploi des jeunes et notamment :

- La multiplication des interlocuteurs locaux en charge de la promotion des dispositifs,
- Le manque d'information sur les dispositifs,

¹ Rhône-Alpes, PACA, Nord-Pas de Calais

- Des limites dans les interventions et les services de conseillers emploi (Pôle emploi/Missions locales) au-delà de la seule prospection emploi (aide au recrutement, soutien aux tuteurs, soutien à l'élaboration de projet de formation individuelle...),
- Les phénomènes de « *stop and go* » liés aux politiques pour l'emploi des jeunes qui rendent complexe la saisie des dispositifs et ne proposent pas un cadre sécurisé pour les employeurs.

Les employeurs interrogés souhaitent :

- être aidés et accompagnés dans leurs projets de recrutement (affiner leurs besoins, mieux identifier les mesures ou dispositifs emplois envisageables ...),
- travailler dans la durée avec les prescripteurs locaux et non plus essentiellement dans l'urgence d'un dispositif ou d'un recrutement.

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un protocole de partenariat signé avec Benoît Hamon, Ministre délégué chargé de l'économie sociale et solidaire, le 16 octobre 2012. Ce protocole, qui vise à promouvoir l'insertion des jeunes dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire, a également permis à l'UDES de créer le portail de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire (www.emploi-ess.fr). Plateforme mutualisée d'offres d'emploi, ce portail fait la promotion de l'économie sociale et solidaire, ses métiers et formations et propose aux internautes des informations sur les dispositifs publics d'emploi et notamment les emplois d'avenir et contrats de génération.

Cette étude est disponible en téléchargement sur le site internet de l'UDES www.udes.fr

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe depuis le 24 juin 2013, 25 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 14 branches professionnelles. Avec plus de 65 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est la seule organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire.